

# RESTRUCTURATION - PHASE 2 - DU LYCÉE DE LA MARTELLIÈRE À VOIRON

**Maîtrise d'ouvrage**  
Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Lieu**  
Voiron (38)

## LE PROJET

**Domaine** Enseignement

**Type de marché** Public

**Type de construction** Réhabilitation

## TYPE D'INTERVENTION

**Site occupé**

AMO Choix MEO ou GRPT CR

AMO Conception

AMO Réalisation

## QUELQUES CHIFFRES

**Montant des travaux** 7 320 K€ HT

**Surface bâtiment** 4770 m<sup>2</sup>

**Année de début** 2025

**Année de fin** En cours

## LA MISSION

Mission de mandat de maîtrise d'ouvrage :

- Préparation et passation du marché de maîtrise d'œuvre
- Suivi des études (DIAG, APS, APD, PRO, DCE)
- Gestion des procédures administratives (PC, autorisations, commissions)
- Consultation et passation des marchés de travaux
- Suivi financier, administratif et technique de l'opération
- Suivi de chantier et représentation du maître d'ouvrage
- Organisation des réceptions et accompagnement en garanties post-réception

## LE PROJET EN QUELQUES MOTS

L'opération concerne la restructuration partielle – phase 2 – du Lycée Professionnel Agricole de la Martellière à Voiron (38), établissement d'enseignement relevant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le projet s'inscrit dans une démarche globale de remise à niveau fonctionnelle, technique, réglementaire et environnementale de l'établissement, menée en site occupé, avec maintien de l'activité scolaire pendant toute la durée des travaux.

La phase 2 de l'opération porte sur la restructuration et l'extension de plusieurs bâtiments existants (bâtiments A, C, D et G), incluant :

- la réhabilitation de locaux d'enseignement (enseignement général et spécialisé, ateliers et formations),
- la réorganisation des espaces d'accueil, de vie scolaire, d'administration et de fonctions collectives,
- la restructuration et la création de logements de fonction,
- des interventions ciblées sur les locaux d'entretien et de maintenance.

Les fonctions restauration / internat (bâtiment B) et gymnase (bâtiment F) sont exclues du périmètre de la phase 2, ces équipements étant maintenus en l'état.